Magazine d'informations économiques et entrepreneuriales www.tribune-eco.cg

TRIBUNE ECO

N° 001 du 08 mars-08 avril 2024 Contacts: 06 432 32 69 / infotribune02@gmail.com Prix: 500 FCFA FCFA

Forêts

Le Congo va abriter la première Conférence internationale sur l'afforestation en juillet prochain (p. 4)

Economie

Classement des pays les plus riches en Afrique en 2023 (P. 7)

Développement

La Banque mondiale injecte 766,72 millions de dollars pour appuyer des projets au Congo (p. 5)

Vita chips
ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification
CG 3100686
Le meilleur choix pour tous
Vita chips
FROMAGE
Vita chips
PIMENT
Harmonies
Produit par
ragec

MelesiSoft
VOTRE
AGENCE DE COMMUNICATION
DIGITALE ET DE DEVELOPPEMENT
INFORMATIQUE
Nos Services
> Création de site web
> Dévéloppement Mobile
> Hébergement Web
> Création Graphique
> Marketing Digital
> Community Management
CONTACTEZ - NOUS
+ 242 06 680 35 98 / + 242 06 559 50 15
www.melesisoft.com

Edito

L'entrepreneuriat, l'alternative du moment

Alors que les pays en développement continuent à lutter contre la pauvreté et la faim, l'entrepreneuriat peut jouer un rôle crucial pour améliorer leurs conditions économiques et sociales. En effet, en République du Congo les enjeux de l'entrepreneuriat peuvent servir d'alternative pour créer de nouvelles possibilités d'emploi et stimuler l'innovation afin de maintenir ou améliorer le bien-être des populations.

La République du Congo peut bénéficier de nombreuses possibilités grâce au développement de l'entrepreneuriat, car celui-ci peut aider le pays à diversifier son économie, à créer des emplois et à fournir des services publics et sociaux de qualité, ainsi qu'à promouvoir l'innovation et à améliorer l'accès aux technologies et aux infrastructures. Outre cela, le développement de ce secteur peut contribuer à créer et à maintenir des chaînes logistiques sûres et efficaces, et lutter contre la récidive en incitant des jeunes à se tourner vers l'entrepreneuriat.

D'un autre point de vue, l'entrepreneuriat peut fournir au Congo non seulement de nouvelles possibilités d'emploi, mais également de nouvelles sources de revenus et la possibilité de stimuler l'investissement privé. Des entreprises plus rentables peuvent également signifier des retours sur investissement plus élevés et un niveau de vie plus élevé pour les habitants, ce qui se traduit par des biens et services plus élevés pour la population.

Au moment où le président congolais a décrété 2024 comme '' année de la jeunesse'', ce secteur souffre encore de nombreux écueils auxquels les jeunes font face. L'un des obstacles les plus courants est le manque d'accès à l'information, le manque de mentorat et de formation à l'entrepreneuriat, le manque d'infrastructures adéquates ainsi que l'insuffisance des systèmes de communication et de transport.

Aussi, en République du Congo, l'accès au financement est limité en raison de la complexité des procédures ou de la bureaucratie. Les jeunes entrepreneurs manquent également de fonds pour développer leurs activités et n'ont pas suffisamment d'accès aux informations et connaissances qui leur sont nécessaires pour réussir.

Afin de permettre au Congo de profiter pleinement des avantages de l'entrepreneuriat, il est essentiel de mettre en place des politiques visant à faciliter l'accès aux financements, à promouvoir l'entrepreneuriat auprès des populations et à élargir les occasions d'apprentissage et de mentorat.

Par GMB

Sommaire

1. **Edito : L'entrepreneuriat, l'alternative du moment (p. 3)**
2. **Forêts : Le Congo va abriter la première Conférence internationale sur l'afforestation en juillet prochain (p. 4)**
3. **Economie : La Beac annonce l'invalidité des billets de 1992 dans la zone Cemac d'ici fin mai (p.4)**
4. **Développement : La Banque mondiale injecte 766,72 millions de dollars pour appuyer des projets au Congo (p. 5)**
5. **Statistiques : 150 millions de dollars pour améliorer les systèmes statistiques au Congo et au Gabon (p. 6)**
6. **Economie : Classement des pays les plus riches en Afrique en 2023 (p. 7)**
7. **Economie : La croissance du PIB réel de l'économie congolaise atteindrait 5,7% en 2024 (p. 8)**
8. **Education : Une enveloppe de 15 millions de dollars pour renforcer le système éducatif congolais (p. 9)**
9. **Formation : L'Aden prévoit de former 100 jeunes dans le domaine du numérique en 2024 (p. 9)**
10. **Economie numérique : Gimac va accompagner le Congo dans la mise en œuvre de CongoPay (p. 11)**
11. **Entrepreneuriat : La start-up NTM compte jouer un rôle majeur dans l'accélération de l'autonomie alimentaire en RDC (p. 12)**
12. **Ils ont dit (p. 14)**
13. **Insertion professionnelle : La Cnop-Congo milite pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin et juvénile (p. 15)**
14. **Transition énergétique : L'Afrique du Sud envisage de produire ses premiers véhicules électriques en 2026 (p. 16)**
15. **Alimentation : L'Afrique enregistre une production d'aliments pour animaux de 51,42 millions de tonnes en 2023 (p. 17)**
16. **Environnement : L'insuffisance des espaces verts, un mal sournois dans les villes congolaises (p. 18)**

Forêts

Le Congo va abriter la première Conférence internationale sur l'afforestation en juillet prochain

La République du Congo va abriter en juillet prochain, la première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement. Ce grand événement devrait permettre l'adoption de la stratégie mondiale d'afforestation et de reboisement ; ainsi que l'adoption et la publication de la Déclaration mondiale sur l'afforestation et le reboisement.

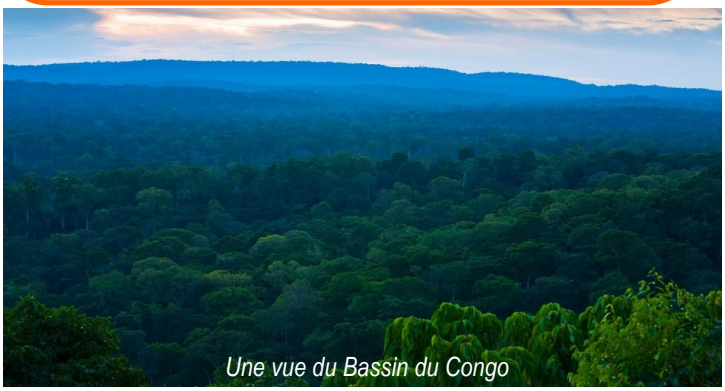

Une vue du Bassin du Congo

Prévu du 2 au 5 juillet 2024, au Centre de conférences internationales de Kintélé, l'évènement vise également à inscrire la Décennie africaine et mondiale de l'afforestation dans l'agenda des Nations unies ; et à œuvrer pour la désignation de l'organe de suivi de la mise en œuvre des recommandations de la conférence.

Cette conférence va réunir des chefs d'Etat, des ministres et autres représentants des Etats, des organisations politiques et économiques sous régionales, les partenaires techniques et financiers et bailleurs de fonds, la communauté scientifique mondiale, ainsi que les organisations internationales des forêts, du climat et de la biodiversité.

Cet événement majeur pour préserver les forêts, va se tenir quelques mois après l'organisation par la République du Congo, du sommet des trois Bassins forestiers tropicaux Amazonie-Congo-Bornéo Mékong en octobre 2023.

Par Julien Nzoussi

Banque

La Beac annonce l'invalidité des billets de 1992 dans la zone Cemac d'ici fin mai

Le processus de démonétisation des billets de banque de la gamme 1992 dans la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), prendra fin le 31 mai prochain. Au-delà de cette date, tous les billets émis en 1992 n'auront plus cours légal et ne pourront plus être échangés auprès des banques commerciales et des agences de la Banque des États de l'Afrique Central (Beac).

Par la rédaction

Dans un communiqué, la Beac a invité les derniers détenteurs de ces billets à procéder à leur échange d'ici fin mai. Après cette date, seules les gammes de 2002 et 2020 resteront valables sur le territoire de la Cemac. « Les billets des deux gammes doivent être acceptés sans distinction dans toutes les transactions », précise la Beac, qui multiplie des campagnes de sensibilisation depuis le lancement de ce processus en mars 2023.

D'après l'institution bancaire, ce retrait progressif des billets de 1992 vise à contrôler et sécuriser la monnaie en circulation, conformément aux missions de la Banque centrale. Le processus de démonétisation répond aussi à une résolution du Comité ministériel de l'Union monétaire prise en novembre 2022, dans un contexte où la pratique de la thésaurisation reste répandue en Afrique centrale.

La Banque mondiale injecte 766,72 millions de dollars pour appuyer des projets au Congo

Le groupe de la Banque mondiale a annoncé un investissement de 766,72 millions de dollars au Congo pour appuyer 12 projets en cours d'exécution, dont sept projets nationaux, trois fonds fiduciaires et deux projets régionaux. Ces projets portent sur plusieurs secteurs, dont le développement humain, le développement durable, les infrastructures, le digital et le transport.

Par GMB

Ce financement est composé de $454.85 millions IDA (crédits), $250 millions BIRD (prêts), 61.87 millions fonds fiduciaires (dons), précise un document publié lors de la revue de la performance du portefeuille de la Banque mondiale, tenue du 19 au 20 mars à Brazzaville.

Parmi ces projets, il y a entre autres, le Projet régional d'amélioration des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE IV), le Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (Proclimat Congo), le Projet d'accélération du développement numérique (Patn), le Projet régional d'amélioration des corridors de transport routier et fluvial en Afrique centrale (Pracac).

« *Cette activité nous a permis d'apprécier les résultats de différents projets que nous avons lancé il y a plus de cinq ans, qui couvrent plusieurs secteurs, à savoir l'agriculture, la protection sociale. Nous avons eu l'opportunité de discuter des défis, mais également des opportunités, des leçons apprises au cours de la mise en œuvre de ces projets* », a déclaré la représente résidente de la Banque mondiale au Congo, Louise Pierrette Mvono, à l'issue de la cérémonie de clôture de cette revue.

Au cours d'une interview, Louise Pierrette Mvono a souligné la nécessité pour tous les acteurs de travailler en synergie. Elle a invité les unités de gestions des projets appuyés par la Banque mondiale à s'accorder sur les meilleures stratégies pour plus d'efficacité.

Le thème de la revue de cette année qui est « Optimisation de la performance du portefeuille de la Banque mondiale en République du Congo », est d'autant plus opportune que l'année fiscale qui touche à sa fin, a été particulièrement riche en enseignement avec la clôture de 8 projets sur un portefeuille qui en comptait 16 au début de la même année fiscale, a souligné la représentance de la Banque mondiale.

Huit projets bouclés pendant l'année fiscale 2024

Au total, huit projets ont été clôturés pendant l'année fiscale 2024, parmi lesquels le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), le Projet d'appui au secteur d'éducation (PRAASED), le Projet Lisungi – système de filets sociaux (PL-SFS), le Projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité (PADEC), le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC), le Projet … ;

Photo de famille

… de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) et le Projet de réformes intégrées du secteur public (PRISP).

La revue de la performance du portefeuille de la Banque mondiale, organisée en partenariat avec le gouvernement, a été couplée aux deux journées de partage de connaissances. L'activité a permis d'examiner les progrès dans la mise en œuvre des projets financés par cette institution bancaire, ainsi que d'identifier les mesures d'amélioration des performances des projets en cours et des programmes futurs, en tenant compte des contraintes de capacité dans le pays.

Statistiques

150 millions de dollars pour améliorer les systèmes statistiques au Congo et au Gabon

La Banque mondiale a approuvé un financement de 150 millions de dollars de l'Association internationale de développement (IDA) et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Bird) pour améliorer et harmoniser les systèmes statistiques en République du Congo et en République gabonaise.

D'après un communiqué de ladite institution bancaire, cette opération est un financement additionnel au Projet pour l'harmonisation et l'amélioration des statistiques en Afrique de l'ouest et du centre (Hiswaca-Sop 2), conçu pour améliorer les performances statistiques nationales, promouvoir l'harmonisation régionale, faciliter l'accès aux données et leur utilisation, et moderniser les cadres statistiques en Afrique de l'ouest et du centre.

Une vue de l'Institut national de la statistique

Concernant ce projet, un engagement a été pris pour renforcer les capacités des ressources humaines, parallèlement à un soutien à la coordination sectorielle pour renforcer les services statistiques des ministères en vue d'une production efficace des données. De ce fait, l'accent sera mis sur la rationalisation et l'amélioration des systèmes de collecte des données, la modernisation de la gestion des ressources humaines et le renforcement des bureaux nationaux de statistiques.

En outre, les réformes en cours des systèmes statistiques nationaux incluront la mise en place de programmes de formation statistique dans les universités ou les écoles nationales en République gabonaise, ainsi que le soutien à la réforme de l'école nationale de statistique en République du Congo.

« Ce financement additionnel permettra à la République du Congo et à la République Gabonaise de participer à l'effort régional de modernisation et d'harmonisation des systèmes statistiques, et de produire des données de haute qualité qui sont essentielles pour améliorer la vie et les moyens de subsistance des populations », a déclaré le directeur des opérations pour le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, la Guinée équatoriale et la République gabonaise, Cheick Fantamady Kante.

Notons que les deux premières phases du projet Hiswaca, approuvées respectivement en mai 2023 (460 millions de dollars) et en septembre 2023 (290 millions de dollars), couvrent 11 pays d'Afrique de l'ouest et du centre, à savoir le Bénin, le Cameroun, le Tchad, la République centrafricaine, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et la Gambie.

Par GMB

Classement des pays les plus riches en Afrique en 2023

Le magazine Global Finance a publié le classement 2023 des pays les plus riches en Afrique. Ce classement se base essentiellement sur le PIB par habitant corrigé des différences de pouvoir d'achat, qui représente le meilleur indicateur pour évaluer les richesses des différents pays du monde et effectuer des comparaisons entre eux.

D'après le magazine, le PIB d'une nation (la somme de tous les biens et services produits par un pays au cours d'une année) ne permet pas de dresser la liste des pays les plus riches, étant donné qu'il ne mesure pas la répartition des richesses. Pour obtenir une représentation plus précise des conditions de vie des populations, il faut diviser le PIB d'un pays par le nombre de ses habitants.

« Le PIB par habitant et son taux de croissance nous en disent beaucoup plus sur la richesse sociale potentiellement disponible pour chaque personne et sur le fait que cette richesse augmente ou diminue au fil du temps », précise Global Finance.

Le magazine souligne que cet indicateur est d'autant plus pertinent qu'il introduit la correction dite de la PPA, c'est-à-dire ''parité pouvoir d'achat'' pour comparer plusieurs pays. Cette correction tient compte des différences de pouvoir d'achat entre les différentes monnaies.

Classement des pays africains en fonction du PIB par habitant corrigé des différences de pouvoir d'achat (Unité : dollar US) :

1-Seychelles (39 662 $)
2-Maurice (29 164)
3-Libye (24 559)
4- Botswana (19 398)
5-Gabon (19 197)
6-Guinée Equatoriale (18 510)
7-Egypte (16,979)
8-Afrique du Sud (16 091)
9-Algérie (13 507)
10-Tunisie (13 270)
11-Eswatini (11 492)
12-Namibie (11 440)
13-Maroc (10 460)
14-Cap-Vert (9661)
15-Mauritanie (7437)
16-Angola (7222)
17-Côte d'Ivoire (7011)
18-Ghana (6974)
19-Djibouti (6894)
20-Kenya (6569)
21-Nigeria (6178)
22- République du Congo (5155)
23- Sao Tomé-et-Principe (4874)
24-Cameroun (4665)
25-Sénégal (4515)
26-Soudan (4471)
27-Bénin (4300)
28-Zambie (4041)
29-Ethiopie (3724)
30-Tanzanie (3600)
31-Comores (3463)
32-Lesotho (3251)
33-Ouganda (3224)
34-Guinée (3218)
35-Rwanda (3090)
36-Guinée-Bissau (3072)
37-Gambie (2804)
38-Togo (2754)
39-Burkina Faso (2726)
40-Mali (2656)
41-Zimbabwe (2627)
42-Erythrée (2188)
43-Sierra Leone (2082)
44-Madagascar (1916)
45-Liberia (1788)
46-Tchad (1787)
47-Malawi (1682)
48-Niger (1600)
49-Mozambique (1556)
50-RD Congo (1474)
51-Somalie (1374)
52-Centrafrique (1127)
53-Burundi (891)
54-Soudan du Sud (516)

A l'échelle mondiale, les pays les plus riches du monde sont dans l'ordre, l'Irlande (PIB par habitant en PPA de 145 196 $), le Luxembourg (142 490 $), Singapour (133 895 $). Ensuite il y a le Qatar, Macao, les Émirats arabes unis, la Suisse, la Norvège, les Etats-Unis et Saint-Marin.

La croissance du PIB réel de l'économie congolaise atteindrait 5,7% en 2024

Le taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) réel de l'économie congolaise atteindrait 5,7% en 2024 contre 1,9% en 2023. Cette amélioration s'explique par la poursuite des investissements dans le secteur pétrolier, le dynamisme des activités dans le secteur hors pétrole et la mise en œuvre du programme conclu avec le FMI.

Dans un communiqué publié à l'issue des travaux de la session ordinaire du Comité économique national et financier (CNEF), il ressort que pour l'année 2024, l'inflation s'établie à 4,3%, et devrait se replier à 4,0%, tout en demeurant au-dessus du seuil communautaire de 3%.

En ce qui concerne les modes de financement de l'économie du Congo en 2023, le CNEF a constaté une hausse de 11,1% de l'encours de crédits bruts à l'économie, à 1.635,5 milliards de FCFA. Outre cela, l'encours du Trésor public congolais a atteint 2.272,7 milliards de FCFA en forte hausse de 63,1%, notamment sur le marché des valeurs du Trésor de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac).

Au plan sous régional, le CNEF a noté que le taux de croissance du PIB devrait s'établir à 3,6% en 2024, contre 2% en 2023. Sur le plan international, un ralentissement de l'économie avec un taux de croissance qui demeurerait stable en 2024 à 3,1% contre 3,1% en 2023, sous l'effet de la baisse de la demande et de résurgence des tensions géopolitiques.

Au cours de cette session ordinaire, le Comité a décidé d'élargir l'assiette des contributeurs et de fixer les nouveaux barèmes des contributions. Avant de clore cette session, le Comité a adopté son budget pour l'exercice 2024.

Par Julio Mas

Education

Une enveloppe de 15 millions de dollars pour renforcer le système éducatif congolais

Dans le but de renforcer le système éducatif du pays, le Partenariat mondial de l'éducation (PME) a annoncé un financement de 15 millions de dollars américains au profit de la République du Congo.

L'annonce a été faite par le responsable du Congo auprès du PME, Ludovic Signarbieux, à l'issue d'une audience que lui a accordée le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvoumba. Pour Ludovic Signarbieux, ce projet vise à renforcer un programme déjà établi par la Banque mondiale dans le domaine éducatif.

« Les priorités du Congo en matière d'éducation se résument autour du renforcement de la qualité du système éducatif, de l'amélioration de la politique enseignante, de la formation et du recrutement des enseignants bénévoles. Elles portent aussi sur l'appui des politiques d'équité envers la population la plus nécessiteuse, la mise en œuvre des cantines scolaires et la distribution des manuels scolaires », a souligné le responsable du Congo auprès du PME.

Lancé en 2002, le PME est une plateforme de financement qui vise à renforcer les systèmes éducatifs dans les pays en développement afin d'augmenter considérablement le nombre d'enfants scolarisés et en apprentissage.

A propos du PME

Le PME aide près de 70 gouvernements de pays en développement à élaborer des plans sectoriels d'éducation de bonne qualité. Il s'efforce également d'atteindre les enfants les plus marginalisés et les plus vulnérables, notamment les filles, les enfants handicapés et ceux qui vivent dans des pays caractérisés par une extrême pauvreté et/ou des conflits. Près de 50 % des fonds du PME vont à des pays touchés par la fragilité et les conflits.

Par la rédaction

Formation

L'Aden prévoit de former 100 jeunes dans le domaine du numérique en 2024

L'Agence de développement de l'économie numérique (Aden) envisage de former environ 100 jeunes dans le domaine du numérique en 2024. Cette formation devra permettre d'œuvrer pour la réduction de la fracture numérique au Congo.

A travers cette initiative, l'Aden prévoit d'accroître ses efforts en utilisant les grands canaux de sensibilisation pour que la promotion de l'usage du numérique soit boostée au Congo, car soutenir les jeunes entreprises est une action importante qui permettra, dans quelques années, d'avoir un grand vivier de structures pouvant devenir compétitives sur le plan international, a estimé le directeur général de l'Aden.

Par Espoir Mab

Manager: Grace Dinzebi

Rédacteur en chef : Mélaine Massamba

Comité de rédaction: Grace Dinzebi, Mélaine Massamba, Julien Bonga, Espoir Mabika

Infographe : Jules Makosso

Vous trouverez tous ces services à la maison Schekinahevents

SchekinahEvents
Evénements & Décorations

Design

Décoration

Conseil matrimonial

Conseil vestimentaire

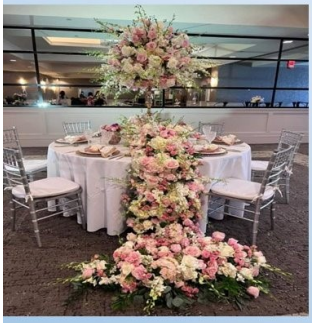

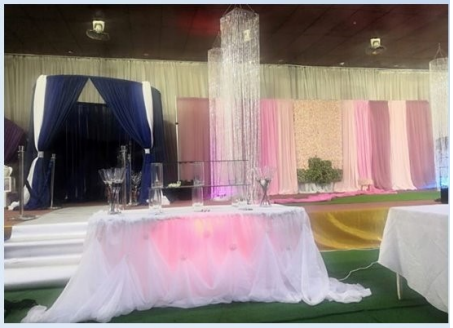

Contacts: +242 06 956 21 66 / +15184952626
SchekinahEvents@gmail.com

Suivez-nous sur:

Tribune Eco

Tribune Eco

Tribune Eco

Tribune Eco officiel

+242 06 432 32 69

Gimac va accompagner le Congo dans la mise en œuvre de CongoPay

Le Groupement interbancaire monétique de l'Afrique centrale (Gimac) va accompagner la République du Congo dans la mise en œuvre du projet CongoPay. La réalisation de ce projet devrait permettre de développer l'économie numérique du pays.

Par GD

« *Aujourd'hui, toutes les structures du pays sont connectées à GimacPay, notamment les banques, les opérateurs de mobile monnaie, certains fintechs et les microfinances* », a signifié le directeur général du Gimac, Valentin Mbozo'o, au cours d'une réunion de travail entre les cadres du Gimac et du numérique.

Séance de travail entre les deux parties

Le directeur général du Gimac a précisé que ce projet devant faciliter la distribution et la collecte de l'argent de manière traçable auprès des clients, favorisera l'inclusion financière des timbres et la gouvernance des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac).

« ***En soutenant un projet de terminaison des paiements et des émissions, comme celui de CongoPay, il sera question de faire bénéficier plusieurs personnes de ces paiements digitaux, même les moins nanties et les plus fragilisées, indépendamment de leur pouvoir d'achat, de leur niveau de vie et de leur qualité dans la société*** », a déclaré Valentin Mbozo'o.

A cette occasion, le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a indiqué que dans le cadre de ce projet, la République du Congo a besoin du Gimac, de Mediasoft Lafayette dont le cadre de collaboration existe avec l'Agence de développement de l'économie numérique (Aden), qui a des compétences du gouvernement pour développer l'économie numérique.

Rappelons que le Gimac a pour objet principal la promotion de la monétique interbancaire, la régulation, la supervision et la fourniture des services de traitements. Depuis 2018, le Gimac est en charge de la mise en œuvre de l'interopérabilité intégrale.

Interview

La start-up NTM compte jouer un rôle majeur dans l'accélération de l'autonomie alimentaire en RDC

Dans une interview exclusive accordée au magazine Tribune Eco, le fondateur et dirigeant de la start-up ''NTM'', Nick Tshikwat, a réaffirmé la détermination de sa société à jouer un rôle majeur dans l'accélération de l'autonomie alimentaire en République Démocratique du Congo (RDC), en mettant en valeur les ressources locales et en offrant des produits biologiques de qualité. Au cours de cette interview, il a déploré les obstacles qui freinent le développement de sa start-up, parmi lesquels les difficultés d'accès aux matières premières biologiques de qualité ainsi que les contraintes logistiques et d'approvisionnement.

Propos recueillis par GMB

Tribune Eco (**TE**) : Vous êtes fondateur et dirigeant de la start-up ''NTM'', qui est spécialisée dans la transformation de produits issus de l'agriculture biologique. Pouvez-vous nous présenter de façon détaillée votre start-up ? Et quelles sont les particularités de vos produits ?

Nick Tshikwat (**NT**) : La start-up NuTri Meal (NTM) qui signifie en français ''nourriture seine'' est spécialisée dans la transformation de produits issus de l'agriculture biologique. NTM se concentre principalement sur la transformation de la patate douce, un produit riche en nutriments et bénéfique pour la santé. Nos produits se distinguent par leur qualité supérieure, leur goût authentique et leur origine biologique certifiée. Nous nous engageons à offrir des produits sains et respectueux de l'environnement. D'où la raison d'être de notre slogan ''C'est bio jusqu'au gout''.

Nick Tshikwat, fondateur et dirigeant de la start-up ''NTM''

TE : D'après la description de votre start-up, les produits que vous fabriquez sont biologiques. Qu'est-ce qui vous fait penser qu'ils sont biologiques, et quels sont les critères que vous respectez dans leur processus de fabrication ?

NT : Nos produits sont certifiés biologiques par des organismes agréés. Pour garantir leur caractère biologique, nous respectons rigoureusement plusieurs critères dans leur processus de fabrication, parmi lesquels l'utilisation de semences biologiques, le respect des normes et réglementations en vigueur en matière de production biologique, le respect des bonnes pratiques agricoles biologiques, la traçabilité des matières premières biologiques utilisées, ainsi que l'absence d'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques. Nous œuvrons pour la préservation de la santé des consommateurs et de l'environnement tout au long du processus de fabrication de nos produits.

TE : Votre start-up se distingue par ses services de transformation agroalimentaire et son soutien aux agriculteurs...

...locaux dans leur transition vers des pratiques plus durables. Dans quelle mesure accompagnez-vous ces derniers ?

NT : Nous soutenons les agriculteurs locaux dans leur transition vers des pratiques plus durables en leur fournissant des conseils et des ressources. Nous organisons des formations spécifiques pour les aider à adopter des méthodes agricoles respectueuses de l'environnement, telles que l'agriculture biologique. Ces formations couvrent des sujets tels que la gestion des sols, la conservation de l'eau, la biodiversité, et d'autres pratiques agricoles durables.

Nous encourageons également la collaboration entre les agriculteurs locaux afin de favoriser les échanges de connaissances et de bonnes pratiques. Notre objectif est d'accompagner les agriculteurs dans leur transition vers une agriculture plus durable, et de contribuer ainsi à la préservation de l'environnement.

TE : Actuellement, beaucoup de jeunes Africains comme vous, s'engagent à entreprendre dans le domaine de l'agro alimentation. Ceci montre votre détermination à œuvrer davantage pour l'autosuffisance alimentaire en RDC. Quels sont vos objectifs à court, moyen et long terme, en vue d'accélérer l'atteinte de cette autonomie alimentaire ?

NT : À court terme, notre objectif est de développer notre start-up en renforçant nos capacités de transformation et en élargissant notre gamme de produits à base de patate douce. Nous visons également à établir des partenariats solides avec les agriculteurs locaux pour garantir un approvisionnement régulier en matières premières biologiques.

À moyen terme, nous envisageons étendre notre présence sur le marché national en multipliant nos points de vente. Nous souhaitons également sensibiliser davantage le public sur l'importance de l'agriculture durable et de la consommation d'aliments biologiques.

Notre objectif est de contribuer à l'autosuffisance alimentaire

À long terme, notre objectif est de contribuer à l'autosuffisance alimentaire en travaillant en étroite collaboration avec les agriculteurs locaux pour promouvoir des pratiques agricoles durables et augmenter la production d'aliments biologiques. Nous comptons également explorer de nouvelles opportunités d'exportation pour faire connaître nos produits au niveau international. A ce jour, nous exportons déjà quelques colis à l'étranger.

Dans l'ensemble, notre détermination c'est de jouer un rôle majeur dans l'accélération de l'autonomie alimentaire en RDC, en mettant en valeur les ressources locales, en favorisant la durabilité et en offrant des produits biologiques de qualité.

TE : Dans beaucoup de pays du continent africain, à l'instar de la RDC, le secteur privé fait face aux nombreuses contraintes qui freinent son développement. Ce phénomène décourage beaucoup d'entrepreneurs. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la fabrication de vos produits ? Et comment comptez-vous relever vos défis malgré ces difficultés ?

NT : Dans la fabrication de nos produits, nous rencontrons plusieurs difficultés, notamment sur l'accès aux matières premières biologiques de qualité et en quantité suffisante, les contraintes logistiques et d'approvisionnement, ainsi que les obstacles liés à la commercialisation et à la distribution.

Pour relever ces défis, nous adoptons une approche proactive. Nous travaillons en étroite collaboration avec les agriculteurs locaux pour nouer des partenariats solides et assurer un approvisionnement régulier en matières premières biologiques. Nous diversifions également nos sources d'approvisionnement pour réduire les risques liés à la disponibilité des matières premières.

Concernant la logistique et la distribution, nous investissons dans des infrastructures de transformation alimentaire et des partenariats stratégiques pour améliorer l'efficacité de notre chaîne d'approvisionnement. Nous explorons aussi les opportunités offertes par les nouvelles technologies pour faciliter la commercialisation de nos produits.

Malgré ces difficultés, nous restons déterminés à les surmonter en adaptant d'autres alternatives, en tirant parti des opportunités offertes par le marché, et en restant résilients dans notre engagement en faveur de l'agriculture biologique et de l'autonomie alimentaire.

TE : Le nombre d'entrepreneurs dans le secteur agro-alimentaire ne fait que s'accroître au niveau continental. C'est quoi pour vous ''entreprendre'' ? Et comment appréciez-vous l'appropriation de l'entrepreneuriat chez les jeunes ?

NT : Pour moi, **entreprendre** signifie prendre l'initiative de créer et de développer une entreprise ou un projet dans le but de se faire de l'argent, tout en créant de la valeur...

...ajoutée aux produits. Cela implique d'avoir une vision, d'avoir le goût du risque, d'innover et de persévérer pour atteindre ses objectifs.

L'appropriation de l'entrepreneuriat chez les jeunes est très positive. De plus en plus de jeunes se lancent dans l'entrepreneuriat, ce qui témoigne leur créativité, leur volonté d'avoir l'autonomie ainsi que leur désir de contribuer au développement économique et social. L'entrepreneuriat offre aux jeunes la possibilité de mettre en valeur leurs compétences, de créer des emplois et d'apporter des solutions innovantes aux défis auxquels ils sont confrontés. Il est important de soutenir et d'encourager les jeunes en leur offrant des formations, des ressources et des opportunités d'accès au financement pour réaliser leurs projets.

Les autorités doivent soutenir l'entrepreneuriat

TE : Avez-vous un message particulier à adresser aux Congolais et/ou aux gouvernants

NT : Je souhaite encourager les Congolais à croire en leur potentiel et à saisir les opportunités offertes par l'entrepreneuriat. Ensemble, nous pouvons construire un avenir prospère en valorisant nos ressources et en travaillant de manière collaborative.

Aux autorités, je les invite à soutenir l'entrepreneuriat en créant un environnement favorable, en investissant dans l'éducation et la formation, et en facilitant l'accès au financement. Ensemble, nous pouvons stimuler le développement économique et améliorer notre qualité de vie.

Jeunes engagés

Ils ont dit

Ils sont responsables, cadres d'entreprises et start-ups qui œuvrent dans divers domaines. Ils sont engagés, dévoués et déterminés.

Nanette Edith Diba, présidente de la coopérative Agrofield Business Congo : L'entrepreneuriat juvénile a le potentiel nécessaire pour créer une nouvelle dynamique économique et l'emploi au Congo. C'est très important pour l'économie du pays car il permet de réduire le chômage. Les jeunes doivent davantage entreprendre afin d'œuvrer pour le développement du Congo.

L'entrepreneuriat est un impératif pour l'autonomisation de jeunes femmes. Beaucoup de jeunes femmes entreprennent maintenant au Congo. Elles sont plus présentes dans le secteur informel, raison pour laquelle il serait nécessaire de les former, les encourager et les accompagner. Outre cela, la sensibilisation doit se faire en permanence pour pérenniser leurs activités.

Junior Paola Babin Koutalou, responsable commercial de Carrefour de l'artisanat du Congo (CAC) : C'est la politique actuelle des autorités de parler de l'entrepreneuriat. Dire c'est une chose, mais appliquer en est une autre. La jeunesse congolaise a plein de potentialités, malheureusement elle est souvent confrontée à d'énormes problèmes logistiques et administratifs. Nombreux sont ces jeunes qui ont de bons projets, mais ne peuvent pas les déposer dans les institutions habilitées parce qu'ils sont mal montés. Et les cabinets conseils capables de mettre la forme appropriée demandent souvent des sommes exorbitantes. Automatiquement, tous ces projets meurent dans les tiroirs de nos maisons.

Nick Tshikwat, fondateur et dirigeant de la start-up ‘’NTM” : Pour moi, “entreprendre” signifie prendre l’initiative de créer et de développer une entreprise ou un projet dans le but de se faire de l’argent, tout en créant de la valeur ajoutée aux produits. Cela implique d’avoir une vision, d’avoir le goût du risque, d’innover et de persévérer pour atteindre ses objectifs.

L’appropriation de l’entrepreneuriat chez les jeunes est très positive, car il leur offre la possibilité de mettre en valeur leurs compétences, de créer des emplois et d’apporter des solutions innovantes aux défis auxquels ils sont confrontés. Il est important de soutenir et d’encourager les jeunes en leur offrant des formations, des

Insertion professionnelle

La Cnop-Congo milite pour la promotion de l’entrepreneuriat féminin et juvénile

Dans le cadre de la continuité du message du chef de l’Etat, la Concertation nationale des organisations paysannes et des producteurs agricoles du Congo (Cnop-Congo) a organisé, un atelier de plaidoyer sur l’entrepreneuriat des femmes et des jeunes, afin de préparer une stratégie de plaidoyer susceptible de promouvoir l’entrepreneuriat agricole et l’autonomisation des femmes.

Par Melaine Mas

Cet atelier qui s’est tenu à Brazzaville, a été placé sous le thème « Ensemble pour une année de la jeunesse pour l’entrepreneuriat des femmes et des jeunes ». Il a permis entre autres, de mieux cerner la problématique des jeunes, de partager les expériences des organisations paysannes sur l’insertion des jeunes, ainsi que d’échanger sur les projets en cours de réalisation.

Les participants lors des travaux

Dans une interview accordée à la presse, le président de la Cnop-Congo, Médard Séraphin Ntady, a précisé que cette activité était une occasion pour les participants d’analyser les mécanismes mis en place pour former les jeunes, et de présenter à ceux-ci les opportunités pour se rapprocher à ces mécanismes.

Outiller les producteurs agricoles à mieux affronter les projets en cours

« *Au-delà de cela, il y a le mécanisme de formation d’une durée de six mois qu’utilisait Agri Congo. C’est un mécanisme qui a démontré ses preuves. Donc, nous pensons qu’il est nécessaire d’implémenter ce modèle au Congo* », a déclaré le président de la Cnop-Congo, avant de souligné qu’à travers cette activité, sa structure a voulu outiller les participants en vue de les aider à mieux affronter les projets et programmes existant.

L’activité a permis aux participants d’inviter non seulement les Congolais à consommer les produits locaux, mais également les autorités à donner plus d’espaces aux agriculteurs pour leur permettre de produire à grande échelle.

A en croire la Cnop-Congo, pour la prise en compte de leurs besoins, les jeunes et les femmes devront être responsables dans les processus de formulation des politiques publiques et la mise en œuvre des mécanismes de financement adaptés.

Transition énergétique

L'Afrique du Sud envisage de produire ses premiers véhicules électriques en 2026

L'Afrique du Sud prévoit de lancer la production de ses premiers véhicules électriques à partir de 2026. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan Just Energy Transition (JET), un programme de transition énergétique dans l'industrie du transport qui nécessitera un investissement de 128,1 milliards de rands entre 2023 et 2027.

Vue d'une voiture électrique

L'annonce a été faite par le ministre en charge du Commerce, Ebrahim Patel. « Nous produisons déjà des véhicules hybrides, mais nous prévoyons que les premiers véhicules électriques seront probablement produits dès 2026 », a-t-il déclaré.

D'après le ministre du Commerce, au regard des discussions avec les constructeurs automobiles, le premier lot de véhicules électroniques qui sortira d'usine sera en offre limitée. La production devrait ensuite augmenter entre 2026 et 2030.

Ce programme permettra à l'Afrique du Sud de se conformer aux politiques de décarbonisation dans le secteur automobile en Europe qui prévoit le retrait des véhicules à combustible fossile d'ici 2035, le vieux continent étant l'un des plus gros clients de l'Afrique du Sud qui y vend plus de la moitié de ses productions de véhicules.

L'Afrique du Sud est actuellement le plus grand producteur automobile du continent africain, accueillant des marques mondiales telles que Toyota, Isuzu, Volkswagen et Mercedes, entre autres.

Par **Julien Bonga**

Production d'aliments

L'Afrique enregistre une production d'aliments pour animaux de 51,42 millions de tonnes en 2023

ddgLa production africaine d'aliments pour animaux s'est établie à 51,42 millions de tonnes en 2023. Ce niveau représente la seconde plus importante hausse mondiale (1,94 %) derrière le chiffre affiché par l'Océanie (3,71 %), rapporte le dernier rapport ''Agri-Food Outlook'' de la société américaine Alltech.

Par la rédaction

D'après le rapport, cette croissance intervient dans un contexte mondial marqué par un ralentissement global de 0,42 % avec des baisses marquées en Europe (-3,82 %) ainsi qu'en Amérique du Nord (-1,07 %).

L'industrie africaine a été tirée par une forte progression de la production d'aliments pour les poulets de chair avec notamment la reconstitution du cheptel avicole affecté par la grippe aviaire en Afrique du Sud, leader de la production sur le continent. Ce segment a enregistré une croissance record au niveau mondial de près de 21% d'une année sur l'autre à 17,3 millions de tonnes.

Concernant les poules pondeuses, la production d'aliments a chuté de 10,82 % (plus forte contraction mondiale) d'une année sur l'autre à 8,6 millions de tonnes, en raison de la baisse de la demande et de la hausse des prix des matières premières.

Au-delà de ce segment de la volaille qui représente la moitié de l'offre totale, des contractions sont à noter dans l'alimentation destinée aux vaches laitières (-10,67 % à 5,3 millions de tonnes) et aux porcs (-0,84 % à 3,8 millions de tonnes). Du côté des aliments pour l'aquaculture, le continent a affiché la seconde plus forte croissance mondiale soit 5,5 % à 1,58 million de tonnes.

Selon Alltech, le continent a compté 2.188 usines de fabrication d'aliments pour animaux en 2023 contre 2.038 installations un an plus tôt.

Bien être

L'insuffisance des espaces verts, un mal sournois dans les villes congolaises

La végétation joue un rôle crucial dans le tissu urbain, car elle permet aux populations de supporter la ville et de l'accepter dans leurs pratiques et usages quotidiens. Cependant, l'insuffisance des espaces verts est très visible et constitue un mal sournois dans les villes congolaises.

En effet, la demande sociale de ces espaces (jardins publics et parcs) est particulièrement forte dans la mesure plusieurs Congolais estiment qu'il est important de conserver un contact quotidien avec le végétal dont l'absence porte silencieusement un coup permanent et au quotidien à l'espèce humaine et son environnement.

Les espaces verts favorisent la santé des habitants en apaisant le stress et en encourageant les activités physiques. Ils renforcent le sentiment d'appartenance à la communauté.

Les espaces verts soutiennent le développement durable des villes

Selon un rapport publié en 2016 pour le compte de l'Union nationale des entreprises du paysage, ces espaces soutiennent le développement durable des villes en assurant non seulement une régulation naturelle des températures en ville, mais aussi en atténuant l'effet des îlots de chaleurs en milieu urbain. Ils réduisent également les pics de chaleur durant les nuits d'été et limitent les besoins en climatisation.

Vue d'un jardin public/Photo d'archives

D'après ce même document, les espaces verts sont partie prenante des paysages urbains dans un contexte d'urbanisation croissante. Ils mettent en question nos relations avec le milieu naturel. Ils sont aussi des lieux d'échanges entre les collectifs, que l'on soit jardinier ou usager, dans la mesure où leurs caractéristiques nous parlent autant des modalités de relations entre les sociétés humaines et la nature ainsi que qu'entre les acteurs et les groupes humains.

La mise en place de ces espaces peut donner une nouvelle physionomie des villes

Il s'agit là d'une question très complexe qui mérite une attention particulière de la part des gouvernants, car elle ne concerne pas seulement l'aménagement urbain, mais ...

...embrasse aussi plusieurs domaines tels que l'environnement et l'écologie. La prise en compte de tous ces aspects pourrait, dans une certaine mesure, donner une nouvelle physionomie des villes congolaises qui manquent presque d'espaces verts.

Dans ces agglomérations, cette problématique ne figure assurément pas dans la liste des priorités des autorités compétentes. Est-ce par manque de structures capables de créer ces espaces ou par manque de volonté des autorités municipales ?

En tout cas, il n'existe pas encore de politiques adéquates visant à aménager et à développer ces espaces qui sont assez précieux pour les populations urbaines, surtout les plus âgées.

Dans un siècle où la problématique du changement climatique est au cœur de tous les enjeux, il serait inadmissible de négliger tout ce qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie et au développement durable dans le respect de la biodiversité.

Par GMB

Communiqués

Deux individus interpellés pour trafic de peaux de panthère et d'écailles de pangolin à Oyo

Agés de plus de quarante ans, les deux présumés trafiquants, ont été interpellés, ce 03 avril à Oyo, dans le Département de la Cuvette. Ils ont été pris en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation de deux peaux de panthère et d'un sac contenant d'écailles de pangolin géant.

Les peaux de panthère et les écailles de pangolin géant ont été camouflées dans les sacs afin de tromper la vigilance de la force de l'ordre. Une initiative improductive pour eux, car ces deux individus ont été détectés et interpellés par les éléments de la Région de Gendarmerie d'Owando et de la compagnie d'Oyo, en collaboration avec les agents de la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Cuvette, appuyés techniquement par le PALF (Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage).

Les deux présumés délinquants fauniques seraient dans un réseau. L'un aurait acheté ces produits à Gamboma dans le Département des Plateaux et les auraient transportés de cette localité précitée pour Oyo afin de les revendre. Les deux peaux de panthère et les écailles de pangolin ont été stockées dans la maison de son complice à Oyo pendant plusieurs jours. Ces derniers ont été pris la main dans le sac.

Les deux individus ont été interpellés pour les délits de détention, circulation et tentative de commercialisation de deux peaux de panthère et d'écailles de pangolin géant, trophées d'espèces animales intégralement protégées par la loi au Congo. Ils risquent des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme ainsi qu'une amende allant jusqu'à 5 millions de FCFA chacun conformément à la loi.

Le commerce illégal de produits de faune conduit à l'extinction des espèces animales sauvages à travers le monde. Pour le commandant OKO Aimé Césaire, commandant la compagnie de Gendarmerie d'Oyo : « les espèces comme le pangolin, la panthère, l'éléphant… sont des espèces rares et sont en voie de disparition. Elles sont intouchables selon la loi », avant d'ajouter que « ceux qui se feront prendre seront présentés devant les juges pour répondre de leurs actes ».

L'article 27 de la loi Congolaise en matière de protection des espèces fauniques stipule : « l'importation ; l'exportation ; la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées ; ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits ; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts ; pour les besoins de la recherche scientifique ».

MelesiSoft
VOTRE
AGENCE DE COMMUNICATION
DIGITALE ET DE DEVELOPPEMENT
INFORMATIQUE
Nos Services
> Création de site web
> Dévéloppement Mobile
> Hébergement Web
> Création Graphique
> Marketing Digital
> Community Management
CONTACTEZ - NOUS
+ 242 06 680 35 98 / + 242 06 559 50 15
www.melesisoft.com

CANAL+
Y A PIMENT DANS TELE
CANAL+ POP
Les REINES du SHOPPING
PRESENTE PAR ADAMA PARIS
REABONNEZ-VOUS*
15 JOURS OFFERTS
A TOUT CANAL+
Offre valable du 26 mars au 18 avril pour tout réabonnement à votre formule actuelle. Bénéficiez de la formule TOUT CANAL + offerte pendant 15 jours. Voir conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.